

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE BELLECHASSE**

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE:**

Le Conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Bellechasse a adopté, lors d'une séance régulière tenue le 15 juin 2022, le Règlement no 296-22 relatif à un emprunt de 1 021 612,37 \$ pour des travaux sur les cellules (ouverture et recouvrement final), mise à niveau des équipements de télémétrie et acquisition d'équipement pour l'entretien du site du Service GMR.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement sur le site internet de la MRC de Bellechasse au <https://www.mrcbellechasse.qc.ca/fr/1-organisation/avis-public/>

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à St-Lazare, ce 20^{ième} jour du mois de juin deux mille vingt-deux.



Anick Beaudoin, directrice générale
Greffière-trésorière